

Prestations proposées

Honoraires TTC¹

A la charge du

HONORAIRES DE TRANSACTION

Appartement	6 %	Du vendeur
Maison/Villa	6 %	Du vendeur
Local commercial (murs)	5 %	Du vendeur
Fonds de commerce	10 %	Du vendeur
Terrains à bâtir	7 %	Du vendeur
Autres ventes (lots de lotissement, ventes en l'état futur d'achèvement, garage)	5 %	Du promoteur

HONORAIRES DE LOCATIONS ²

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)		
- Entremise/négociation	3% TTC du loyer annuel	Bailleur
- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction bail	8 € TTC du m ²	Bailleur et Locataire
- Etat des lieux	3 € TTC du m ²	Bailleur et Locataire
Locaux de droit commun		
- Entremise/négociation	3% TTC du loyer annuel	Bailleur
- Visite, rédaction bail	8 € TTC du m ²	Bailleur et Locataire
- Etat des lieux	3 € TTC du m ²	Bailleur et Locataire
Locaux commerciaux		
- Entremise/négociation	3% TTC du loyer annuel	Bailleur
- Visite, rédaction bail	8 € TTC du m ²	Bailleur et Locataire
- Etat des lieux	3 € TTC du m ²	Bailleur et Locataire
Autres biens	50 % d'un mois de loyer	Bailleur et Locataire

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	8 % TTC du loyer encaissé	Bailleur
Locaux de droit commun	8 % TTC du loyer encaissé	Bailleur
Locaux commerciaux	10 % TTC du loyer encaissé	Bailleur
Autres biens	10 % TTC du loyer encaissé	Bailleur
Garantie du paiement loyers impayés et dégradations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	VERSALIS SOLUTIONS : 2.5% du loyer quittancé	Bailleur

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond de 50 % d'un mois de loyer